

CREATION D'UN COMPTE SUR LE PORTAIL DE GESTION DES AIDES

Informations générales

Agence de l'eau Artois-Picardie

Rivage
l'outil de vos demandes d'aides



SOMMAIRE

CREATION D'UN COMPTE SUR LE PORTAIL DE GESTION DES AIDES.....	0
Informations générales.....	0
SOMMAIRE.....	1
INTRODUCTION.....	2
INFORMATIONS.....	2
Identifiant et mot de passe.....	2
Signature des documents.....	2
Le demandeur.....	2
ACCES AU PORTAIL.....	3
STRUCTURE DE LA PAGE D'ACCUEIL.....	4
LE VOCABULAIRE RIVAGE.....	4
Demande d'aide.....	4
Mode opératoire.....	5
ETAPE 1 : basculez sur l'interface de demande de compte.....	6
ETAPE 2 : entrez vos informations.....	6
ETAPE 3 : être habilité à demander un compte et acceptez les CGU.....	8
ETAPE 4 : transmission de la demande d'aide.....	9
ETAPE 5 : 1 ^{ère} connexion et création de votre mot de passe personnel.....	10
Mot de passe oublié.....	10
Erreur de saisie de mot de passe.....	11
EN CAS DE DIFFICULTES : CONTACTEZ-NOUS.....	12
AUTRE RESSOURCE DOCUMENTAIRE.....	12
Déposer et suivre une demande d'aide.....	12
Déposer et suivre une demande de versement (bientôt disponible) Erreur ! Signet non défini.	
Signer un document (bientôt disponible)..... Erreur ! Signet non défini.	

INTRODUCTION

Le portail Rivage permet de réaliser plusieurs actions en rapports avec vos aides :

- Déposer les demandes d'aide,
- Déposer les demandes de versement,
- Suivre les aides attribuées,
- Accéder à tous les documents associés (courriers, document d'attribution, ...),
- Signer en ligne les conventions d'aide.

A partir de janvier 2025, les demandes d'aides auprès de l'agence de l'eau Artois-Picardie sont dématérialisées et se font directement en ligne, sur le portail Rivage.

Pour accéder à ce portail, connectez-vous au site : <https://rivage.eau-artois-picardie.fr/>

INFORMATIONS

Identifiant et mot de passe

Plusieurs comptes peuvent être créés pour une même entité juridique : l'accès au compte est personnel, l'identifiant et le mot de passe sont propres à la personne qui est titulaire du compte. Le mot de passe envoyé pour permettre la première connexion sera envoyé par courrier postal à l'attention du dirigeant de la structure.

Signature des documents

Le portail de gestion des aides en ligne permet de signer des documents à caractère juridique, la personne qui effectuera ces actions doit être habilitée à le faire par son entité et devra être titulaire du compte avec lequel elle procédera à la signature.

Le demandeur

Une personne qui demande l'attribution d'un compte doit être habilitée à le faire par son entité et autorisée, à déposer en ligne les demandes d'aides et de versements.

ACCES AU PORTAIL

- Rendez-vous sur le site : <https://rivage.eau-artois-picardie.fr>

Rivage
l'outil de vos demandes d'aides

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS - PICARDIE

**Bienvenue sur le portail de
gestion des aides**

IDENTIFICATION

Identifiant

Mot de passe

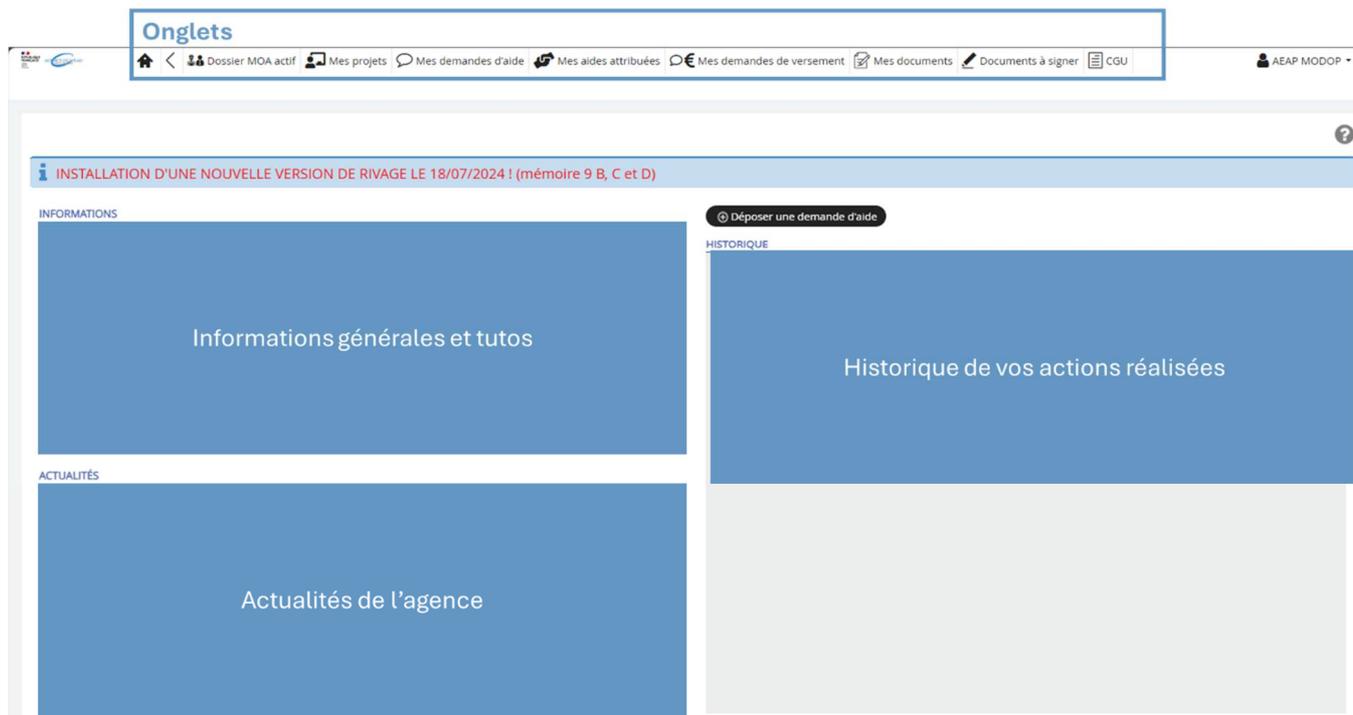
[Mot de passe oublié ?](#)

CONNEXION

Vous n'avez pas encore de compte ? Créez-en un !

Attention ! La plateforme n'est pas compatible avec le navigateur Internet Explorer. Elle est compatible avec Google Chrome, Safari, Mozilla Firefox et Microsoft Edge.

STRUCTURE DE LA PAGE D'ACCUEIL



- En haut à droite, vous pouvez cliquer sur le « ? » pour accéder à la page d'aide en ligne.
- La ligne « i » permet de communiquer des informations importantes.

LE VOCABULAIRE RIVAGE

Demande d'aide

- Sollicitation d'aide financière qui porte sur une ou plusieurs actions appelées « dispositifs » (études, travaux, acquisitions, animations...) et qui relèvent d'une seule thématique.
- Après analyse des services et avis des instances de décision de l'agence, chaque action pourra faire l'objet de l'attribution d'une ou plusieurs aides financières qui seront notifiées dans un document juridique (au travers d'un contrat référencé REG-année-XXXX).

Mode opératoire

Agence de l'eau Artois-Picardie

Triwage
l'outil de vos demandes d'aides



ETAPE 1 : basculez sur l'interface de demande de compte

- Cliquez sur « **Créez-en un !** »

Identifiant

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

CONNEXION

Vous n'avez pas encore de compte ? **Créez-en un !**

Attention ! La plateforme n'est pas compatible avec le navigateur Internet Explorer. Elle est compatible avec Google Chrome, Mozilla Firefox et Microsoft Edge.

ETAPE 2 : entrez vos informations

- Remplissez également les **informations de votre entreprise** : nom de votre structure, adresse et **numéro de SIRET**.
- Remplissez le formulaire de vos **informations personnelles** (nom, prénom, fonction, numéro de téléphone et adresse mail).

Si vous êtes un particulier/association et ne possédez pas de SIRET : indiquez le numéro de SIRET suivant 000 000 000 00000 dans la case SIRET.

Créer un compte

Désignation du maître d'ouvrage (statut juridique et nom) *			Agence *
Modop AEAP			AEAP
Adresse du maître d'ouvrage *			
1 rue de Paris			
Code postal *	Ville *	Pays *	
75009	Paris	France	
N° SIRET *			
000 000 000 00000			
Inscription au RCS de la ville de			

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DEMANDANT LA CREATION DU COMPTE

Civilité *	Nom *	Prénom *
Madame	MODOP	AEAP
Fonction *	N° de téléphone	
MODOP		
Courriel *		
modop_aeap@gmail.com		

J'atteste sur l'honneur être habilité pour agir au nom du maître d'ouvrage

Votre demande de création de compte va être traitée par les services de l'agence de l'eau.
En cas de réponse favorable, vous recevrez [par courrier postal](#) le mot de passe vous permettant de vous connecter à votre compte.

 J'accepte les conditions générales d'utilisation

Annuler **Sauvegarder**

ETAPE 3 : être habilité à demander un compte et acceptez les CGU

Pour information, les conditions générales d'utilisation sont également disponibles à tout moment sur le portail et sont à accepter de nouveau en cas de mise à jour lors de votre connexion sur le portail.

- Vérifiez que vous êtes habilité à demander un compte.
- Acceptez les CGU en cochant la case.
- Sauvegardez.

Créer un compte

Désignation du maître d'ouvrage (statut juridique et nom) *
Modop AEAP

Agence *
AEAP

Adresse du maître d'ouvrage *
1 rue de Paris

Code postal *
75009

Ville *
Paris

Pays *
France

N° SIRET *
000 000 000 00000

Inscription au RCS de la ville de

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DEMANDANT LA CREATION DU COMPTE

Civilité *
Madame

Nom *
MODOP

Prénom *
AEAP

Fonction *
MODOP

N° de téléphone

Courriel *
modop_aeap@gmail.com

J'atteste sur l'honneur être habilité pour agir au nom du maître d'ouvrage

Votre demande de création de compte va être traitée par les services de l'agence de l'eau.
En cas de réponse favorable, vous recevrez par courrier postal le mot de passe vous permettant de vous connecter à votre compte.

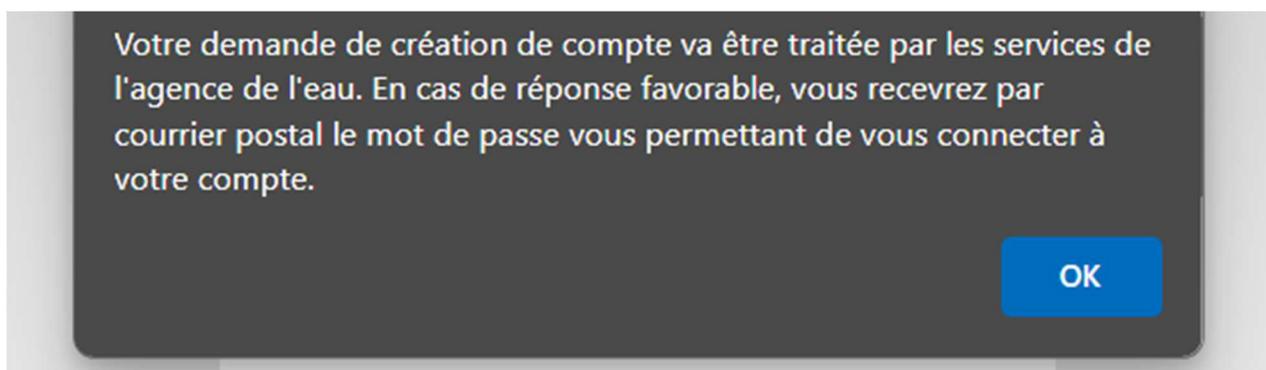
[Télécharger les conditions générales d'utilisation](#)

J'accepte les conditions générales d'utilisation

[Annuler](#) [Sauvegarder](#)

ETAPE 4 : transmission de la demande d'aide

- Appuyer sur le bouton Sauvegarder : la demande de création de compte est transmise à l'Agence qui va examiner votre demande.



- Vous serez informé par courriel de l'acceptation ou du refus de votre demande de création de compte.
- Après l'acceptation de votre demande, vous recevrez un courrier postal avec votre identifiant (mail saisi dans la demande de compte) et mot de passe provisoire afin d'activer votre compte.

ATTENTION : l'Agence de l'Eau ne pourra pas délivrer de copie de ce courrier ni vous communiquer le mot de passe provisoire par mail ou téléphone. Le délai de traitement est de 24h à 48h par les services de l'Agence. À cela, il faut ajouter le délai d'acheminement du courrier par La Poste.

ETAPE 5 : 1^{ère} connexion et création de votre mot de passe personnel

- Lors de votre première connexion, vous serez invité à modifier votre mot de passe provisoire qui vous a été attribué et envoyé par courrier postal.

Le mot de passe que vous allez alors saisir est confidentiel et n'est pas connu de l'Agence.

Mot de passe oublié

- En cas d'oubli du mot de passe après la première connexion : cliquez sur « **mot de passe oublié ?** » pour recevoir un lien par mail qui vous permettra de créer un nouveau mot de passe.

Rivage
l'outil de vos demandes d'aides

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS - PICARDIE

Bienvenue sur le portail de gestion des aides

IDENTIFICATION

Identifiant
modop_aeap@gmail.com

Mot de passe
.....

[Mot de passe oublié ?](#)

CONNEXION

Erreur de saisie de mot de passe

- Contactez le support pour les cas suivants :
 - Si vous rencontrez un problème avec le mot de passe provisoire,
 - Si vous avez tenté de vous connecter plus de 5 fois sans résultats, votre compte est alors bloqué, vous pouvez également cliquer sur « **mot de passe oublié** » pour réinitialiser votre mot de passe.

EN CAS DE DIFFICULTES : CONTACTEZ-NOUS

Par email : recevabilites@eau-artois-picardie.fr

Par téléphone : 03.27.99.90.28

AUTRE RESSOURCE DOCUMENTAIRE

- Vous pouvez retrouver sur le site de l'agence : d'autres documents disponibles pour vous aider à utiliser Rivage :

[Déposer et suivre une demande d'aide](#)